

LA
CHAIRE
EN ACV



ELSA
PACT

↓ MÉTHODE ORIGINALE

PANORAMA DES MÉTHODES D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PORTFOLIO

Indicateur de Fréquence de Traitements Phytosanitaires (IFT)

M18 | V 1 | 15/06/21



INDICATEUR DE FRÉQUENCE DE TRAITEMENTS PHYTOSANITAIRES

Présentation

L'Indicateur de Fréquence de Traitements phytosanitaires (IFT) a été créé pour accompagner la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier le plan Ecophyto et le projet agro-écologique, dans une perspective de performance environnementale. L'IFT est un indicateur de suivi de l'utilisation des pesticides à l'échelle de l'exploitation agricole ou d'un groupe d'exploitations. L'IFT est mobilisé au sein de plusieurs dispositifs d'action publique comme la certification Haute Valeur Environnementale ou les mesures agro-environnementales et climatiques.

Objectif

L'IFT permet :

- d'évaluer les progrès en termes de réduction de l'utilisation des pesticides sur une exploitation.
- de situer ses pratiques au regard de celles du territoire (données IFT à l'échelle

régionale ou de bassins de production)

Cadre méthodologique

L'IFT comptabilise le nombre de doses de référence (définies à partir des doses homologuées) utilisées par hectare au cours d'une campagne culturale.

Résultat

Il est possible de réaliser un bilan complet IFT qui correspond :

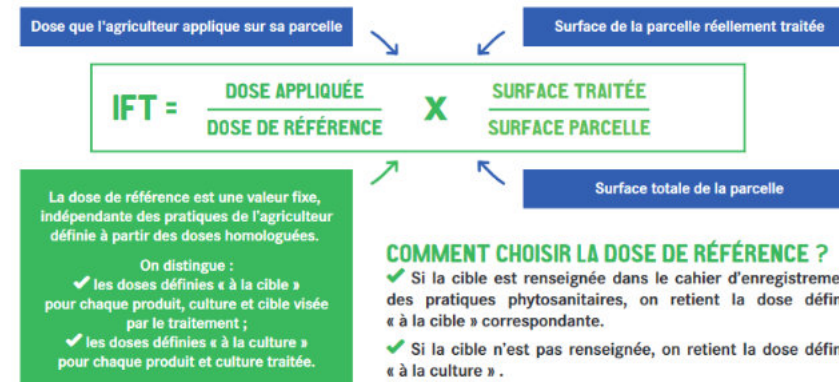
- aux IFT pour chaque traitement réalisé au cours de la campagne culturale
- aux IFT de chaque parcelle pour différents segments (herbicides, traitement de semences, biocontrôle, etc.) qui se calcule comme la somme des IFT traitements correspondant au segment réalisés sur la parcelle au cours de la campagne culturale
- à l'IFT par culture pour différents segments qui se calcule comme la moyenne des IFT parcelles correspondantes à la culture

pondérée par la surface de chaque parcelle

- à l'IFT par groupes de parcelles qui se calcule comme la moyenne des IFT parcelles appartenant au groupe pondérée par la surface de chaque parcelle.



CES INFORMATIONS DOIVENT ÊTRE RENSEIGNÉES DANS LE CAHIER D'ENREGISTREMENT DES PRATIQUES PHYTOSANITAIRES



SYNTHÈSE

- Procédurale
- Analytique
- Relative
- Absolue
- Monocritère
- Multicritère
- Évaluation des services écosystémiques

DOMAINES DE LA DURABILITÉ CONCERNÉS

- Economique
- Social
- Environnemental*

*Rappel : seul le volet environnemental est analysé dans ces fiches.

SPÉCIFICITÉS

GÉNÉRIQUE

SPÉCIFIQUE

DOMAINE D'APPLICATION

Agricole

SYTÈME ÉTUDIÉ

Parcelle, exploitation(s) agricole(s), territoire

UTILISATEURS CIBLÉS

Exploitants ou conseillers agricoles, opérateurs de territoires, état

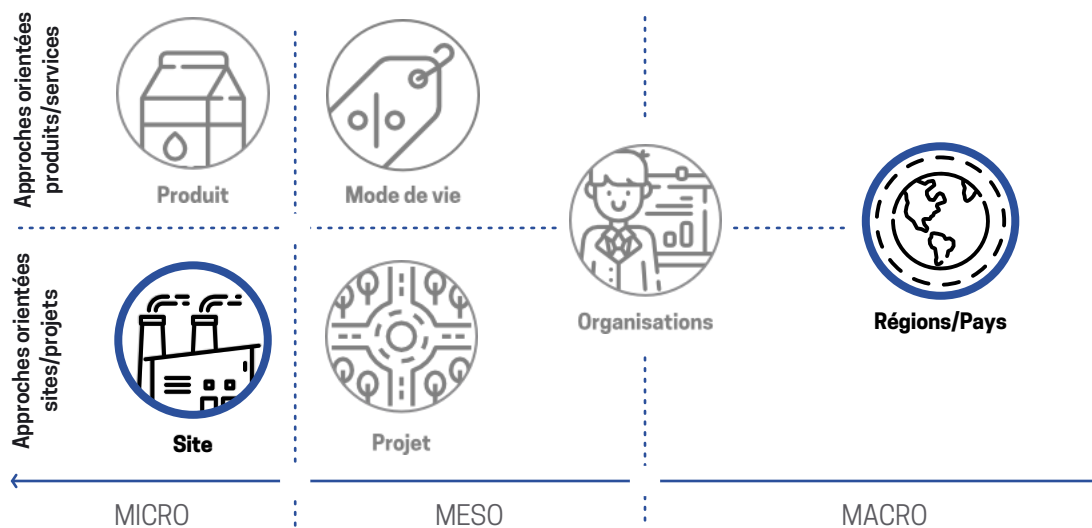
SUPPORT OPÉRATIONNEL

- Ouvrage/guide
- Logiciel
- Questionnaire
- Autre: plateforme en ligne, atelier de calcul de l'IFT

USAGES REVENDIQUÉS POTENTIELS

- Diagnostic environnemental
- Ecoconception
- Communication
- Demande réglementaire
- Autre : répondre à des exigences de dispositifs publiques

TYPE D'APPROCHE



PERTINENCE SPATIALE DES EFFETS

- Site générique
- Site dépendant
- Site spécifique

ÉVALUATION DES IMPACTS

- Au regard des services rendus par le système étudié
- Évaluation intrinsèque

TYPE DES ÉVALUATIONS

- Qualitatives
- Semi-quantitatives
- Quantitatives

NATURE DES INDICATEURS

- Simples
- Mesurés
- Prédicatifs réels
- Prédicatifs potentiels

PLACE DES INDICATEURS SUR LA CHAÎNE DE CAUSALITÉ DPSIR*

Force motrice

Cause fondamentale des pressions (agriculture, activités industrielles)

Pression

A l'origine d'un changement d'état (rejets, artificialisation d'un milieu)

Etat

Description du milieu au travers de la mesure de différents paramètres biologiques, physiques, chimiques, hydrologiques

Impact

Correspond à un changement d'état à cause des pressions

Réponse

Actions correctrices pour limiter les impacts

COUVERTURE DES ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX



Changement climatique



Pollutions



Espèces invasives



Épuisement des ressources abiotiques



Privation d'eau douce



Changement d'utilisation des sols



Épuisement des ressources biotiques

- Couverture partielle ou très partielle de l'enjeu
- Bonne qualité de couverture de l'enjeu

*DPSIR : Driver-Pressure-State-Impact-Response (Force motrice-Pression-Etat-Impact-Réponse)

DESCRIPTION DES ÉLÉMENTS D'APPRÉCIATION



A. Qualité du jeu des indicateurs

- A.1. Homogénéité des niveaux DPSIR
Evalue si les indicateurs sont placés de façon homogène sur la chaîne causale DPSIR
- A.2. Non redondance des critères
Evalue si le jeu d'indicateurs ne présente pas de chevauchements.
- A.3. Cohérence entre indicateurs et objectifs de la méthode
Evalue si les indicateurs permettent de répondre aux objectifs fixés par la méthode
- A.4. Aptitude à caractériser les effets environnementaux
Evalue l'aptitude à caractériser les effets environnementaux en privilégiant les méthodes les plus élaborées
- A.5. Pertinence environnementale (approche biophysique)
Evalue si la méthode applique une approche de durabilité forte ou faible
- A.6. Pertinence spatiale des effets
Evalue la prise en compte des effets sur les écosystèmes locaux



B. Complétude

- B.1. Portée de la méthode
Décrit le périmètre d'étude couvert par la méthode
- B.2. Couverture des enjeux environnementaux
Evalue si les grands enjeux environnementaux sont couverts par la méthode



C. Transparence et objectivité

- C.1. Accessibilité et transparence
Evalue dans quelle mesure l'utilisateur a accès à une information détaillée sur le mode de calcul et les références utilisées
- C.2. Objectivité de l'agrégation des résultats
Evalue dans quelle mesure l'agrégation des résultats est transparente et objective
- C.3. Objectivité et reproductibilité
Evalue l'objectivité et la reproductibilité de l'évaluation



D. Consensualité

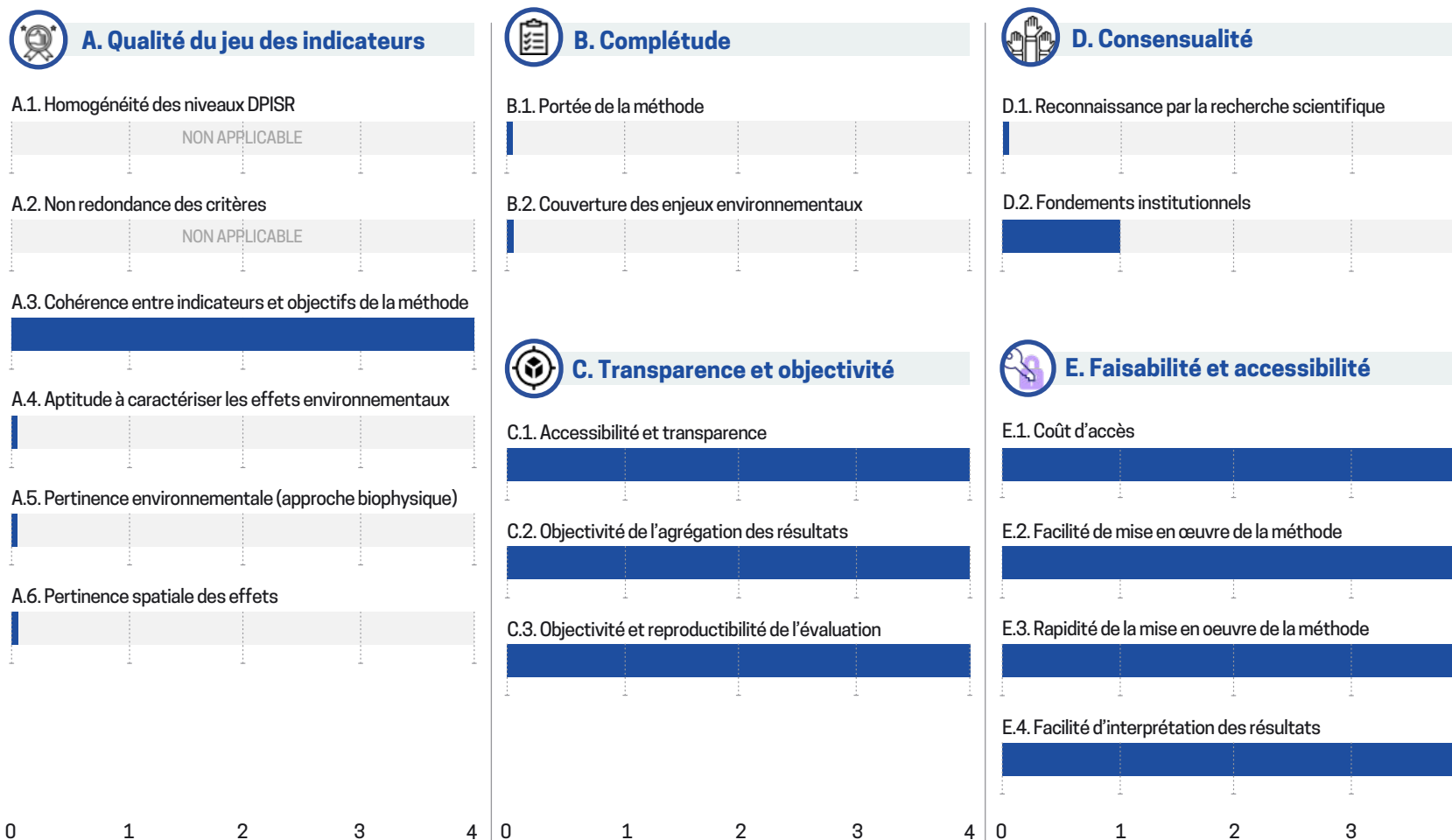
- D.1. Reconnaissance par la recherche scientifique
Evalue le degré de consensus scientifique autour d'une méthode (nb publications scientifiques)
- D.2. Fondements institutionnels
Evalue l'ancrage institutionnel de la méthode



E. Faisabilité et accessibilité

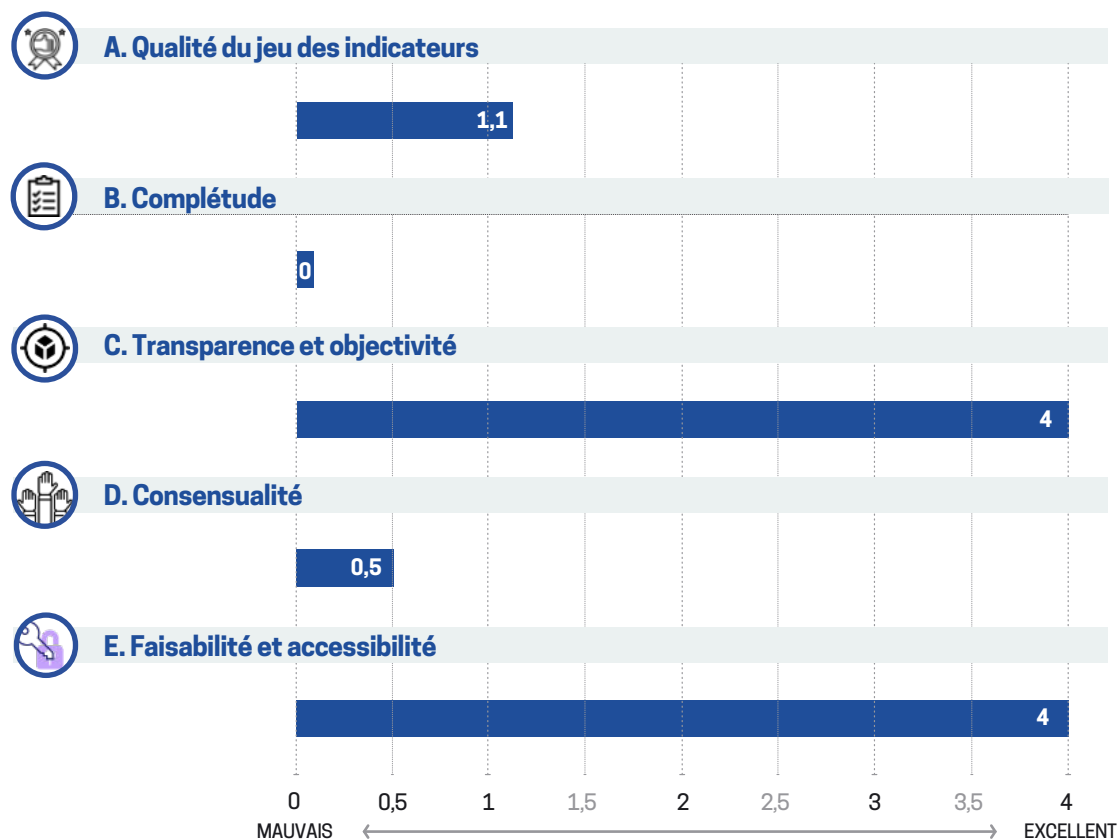
- E.1. Coût d'accès aux outils
Evalue le coût économique pour utiliser la méthode
- E.2. Facilité de mise en œuvre de la méthode
Evalue la facilité de mise en œuvre à partir du niveau de qualification requis de l'utilisateur
- E.3. Rapidité de la mise en œuvre de la méthode
Evalue le temps passé pour réaliser une évaluation environnementale avec la méthode
- E.4. Facilité d'interprétation des résultats
Evalue la facilité d'interprétation des résultats par l'utilisateur

ÉVALUATION DÉTAILLÉE



ÉVALUATION GÉNÉRALE

(Méthode d'agrégation explicitée dans le guide méthodologique)



PRINCIPAUX AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS

Points forts

- Transparence et objectivité du calcul de l'IFT très satisfaisantes
- Méthode facile à mettre en œuvre : indicateur pédagogique
- Bonne accessibilité des documents supports
- Bon indicateur pour suivre l'évolution des fournitures de produits phytosanitaires

Points faibles

- Faible pertinence scientifique
- Pas de prise des effets toxiques en général ni des effets sur les écosystèmes locaux
- Un seul enjeu environnemental très partiellement couvert
- Ne peut résumer à lui seul la qualité d'un itinéraire phytosanitaire
- Certains pesticides n'entrent pas dans le calcul de l'IFT
- Pas de différenciation entre les pesticides selon leur pouvoir toxique ou écotoxique ni sur leur devenir dans l'environnement

Commentaires libres. L'IFT sert de support de suivi quantitatif dans le cadre de plusieurs dispositifs d'action publique. L'IFT couvre partiellement l'enjeu "Pollutions". Il ne permet pas la prise en compte des caractéristiques des produits utilisés, ni du mode d'application et donc des impacts potentiels (toxicité pour l'utilisateur, risque de transferts dans le milieu, toxicité pour différents éléments de l'environnement...).

POSTFACE

M18

CRÉDITS ET REMERCIEMENTS

Auteurs du Panorama : (de gauche à droite) Mélissa Cornelus (INRAE), Charlotte Pradinaud (INRAE), Ange Villevieille (stagiaire INRAE), Philippe Roux (INRAE)



Comité de suivi : Guillaume Brancourt (Bonduelle) ■ Vincent Colomb (Ademe) ■ Nicolas Geheniau (BRL) ■ François Lataste (BRL) ■ Virginie Leclercq (Suez) ■ Cecile Lovichi (Bonduelle) ■ Catherine Macombe (INRAE) ■ Flore Nougarede (Ademe) ■ Sandra Payen (CIRAD) ■ Thibault Salou (SupAgro) ■ Agata Sferratore (SCP) ■ Louis-Georges Soler (INRAE)

Graphisme et mise en page : Alain Chevallier

Guide réalisé avec le soutien financier de la Chaire ELSA-PACT et de l'ADEME.

© Dessins : iStock. © Pictogrammes : flaticon.com

PARTENAIRES ACADÉMIQUES



PARTENAIRES ENTREPRISES



MISE EN GARDE

Les résultats présentés ici reposent sur une méthodologie détaillée dans le guide méthodologique intitulé "Panorama des méthodes d'évaluation environnementale" disponible sur le site : www.elsa-pact.fr. Les éléments qui ne pouvaient être renseignés en l'état des informations disponibles de façon transparente sur ladite méthode ont été identifiés par « information non disponible ». Il est tout à fait possible de mettre à jour une fiche si la méthode a été améliorée dans une nouvelle version ou si des informations complémentaires sont mises à disposition de façon transparente. Cette fiche qui constitue en partie le portfolio est en libre accès comme l'est également le guide méthodologique du Panorama. Les informations diffusées dans ces fiches sont présentées à titre purement informatif et sont sans valeur contractuelle. Leur utilisation par des tiers est réalisée sous leur entière responsabilité et la Chaire ELSA-PACT ainsi que les auteurs du Panorama ne pourront en aucun cas être tenu responsable de tout dommage de quelque nature que ce soit résultant de l'interprétation ou de l'utilisation des informations contenues dans ces fiches.

PRÉFACE DE LA FICHE

La publication de cette fiche a été motivée par le foisonnement des méthodes d'évaluation environnementale. Il en résulte une difficulté des parties prenantes à se faire un avis sur chacune d'entre elles et/ou à choisir une méthode adaptée à leurs besoins. C'est dans ce contexte que la nécessité de réaliser un descriptif standardisé ainsi qu'une grille d'analyse rationnelle a émergé. A vocation technique, ce guide est principalement destiné aux professionnels (acheteurs publics et privés, services de l'Etat, entreprises, bureaux d'études, etc.) et aux partenaires institutionnels et ONG (associations de consommateurs, collectivités territoriales, pouvoirs publics, universitaires). Dans la mesure où ce guide fournit des informations précises pour clarifier la compréhension des méthodes d'évaluation environnementale, il pourra aussi fournir des connaissances à vocation pédagogique.